



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès aux soins de dermatologie dans le Pas-de-Calais

Question écrite n° 15433

Texte de la question

M. Bruno Bilde attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés persistantes d'accès aux soins dans le Pas-de-Calais, mises en évidence par l'étude *Cartes de France 2026 de l'accès aux soins*, publiée par la Fondation Jean-Jaurès et Doctolib le mardi 19 mai 2026. Cette étude confirme l'existence de profondes inégalités territoriales dans l'accès aux soins, avec des situations particulièrement préoccupantes dans certains départements. Le Pas-de-Calais apparaît comme l'un des territoires confrontés aux plus fortes tensions. En dermatologie, le délai médian d'obtention d'un rendez-vous atteint 82 jours, contre 32 jours au niveau national. Le département figure ainsi parmi les territoires où les délais sont les plus élevés. Plus inquiétant encore, le Pas-de-Calais enregistre entre 2023 et 2025 une hausse de 26 jours des délais en dermatologie, soit l'une des plus fortes dégradations observées par l'étude. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la dermatologie joue un rôle essentiel dans le dépistage précoce des cancers cutanés. Des délais aussi longs peuvent entraîner des retards de diagnostic ainsi qu'une perte de chance pour les patients. Dans un département déjà marqué par d'importantes fragilités sociales, sanitaires et territoriales, ces constats appellent une réponse forte de l'État. Les habitants du Pas-de-Calais ne peuvent accepter de devoir attendre plusieurs mois, pour accéder à certaines spécialités médicales essentielles. Il lui demande de bien vouloir indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de réduire les délais d'accès aux soins dans le Pas-de-Calais, en particulier en dermatologie et de garantir un suivi régulier, public et territorialisé des délais réels d'obtention de rendez-vous médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15433

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2026